



Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 2 décembre 2022

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du vendredi, 2 décembre 2022.

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Nico Funck, Mireille Duprel, Anne Kihn, Monique Thiry-De Bernardi, Patrick Ciuca et Christian Kirwel, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusés :

Début de la séance à 8h15.

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Bourgmestre Michel Wolter informe que l'État a résilié le contrat avec le syndicat intercommunal TICE. La contribution financière de l'État devrait passer de 47 millions d'euros à 39 millions d'euros, laissant environ 8 millions d'euros supplémentaires à répartir entre les communes du sud.

2. Règlementation communale

2.1. Taxes et redevances relatives à l'alimentation en eau – Articles budgétaires sous 2/630/702300 et 706021 – Modification

Ce point a été supprimé de l'ordre du jour à l'unanimité.

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

3. Finances communales

3.1. Prise de position et vote sur le budget rectifié 2022 et le budget initial 2023

Les différents partis expriment leur position.

Tableau récapitulatif du budget rectifié de l'exercice 2022		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
	en €	en €
Total des recettes	48 133 695,09	5 373 487,33
Total des dépenses	38 361 099,41	28 871 796,50
Boni propre à l'exercice	9 772 595,68	
Mali propre à l'exercice		23 498 309,17
Boni du compte 2021	26 851 974,25	
Mali du compte 2021		
Boni général	36 624 569,93	
Mali général		23 498 309,17
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 23 498 309,17	+ 23 498 309,17
Boni présumé fin 2022	13 126 260,76	
Mali présumé fin 2022		

Approbation par dix voix pour (CSV, déi gréng, DP) et 5 voix contre (LSAP).

Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2023		
	Service ordinaire en €	Service extraordinaire en €
Total des recettes	52 311 743,02	21 111 400,00
Total des dépenses	43 136 302,08	42 944 989,81
Boni propre à l'exercice	9 175 440,94	
Mali propre à l'exercice		21 833 589,81
Boni présumé fin 2022	13 126 260,76	
Mali présumé fin 2022		
Boni général	22 301 701,70	
Mali général		21 833 589,81
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 21 833 589,81	+ 21 833 589,81
Boni définitif	468 111,89	
Mali définitif		

Approbation par dix voix pour (CSV, déi gréng, DP) et 5 voix contre (LSAP).

3.2. Office social de Käerjeng – Approbation du budget rectifié 2022 et du budget initial 2023

Le budget rectifié 2022 et le budget initial 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration de l'Office social le 8 novembre 2022.

Approbation unanime.

4. Aménagement communal et environnement

4.1. Rectifications des limites entre les communes de Käerjeng et de Pétange – Délibération concordante

L'architecte communale Carole Juttel présente le tracé modifié des limites territoriales entre Käerjeng et Pétange. Cette rectification entraîne la réduction de la superficie de la commune de Käerjeng de 3,1 hectares au profit de la commune de Pétange.

Approbation unanime.

4.2. Plan d'aménagement particulier – Modification ponctuelle du type (PUB) « Zones publiques » et du « type 11 – Zones centrales » de Bascharage – Approbation

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails du plan d'aménagement particulier.

Approbation unanime.

4.3. Voirie rurale – 3/411/612200/99001: Approbation du projet 201320 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2023

Le projet prévoit la mise en état d'un chemin rural au lieu-dit « Itschelt » à Hautcharage. Le devis s'élève à 95 000 €.

Approbation unanime.

4.4. Voirie rurale – 4/411/221313/17014: Approbation du projet 201320.1 relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2023

Le projet prévoit la mise en état d'un chemin rural au lieu-dit « Op der Mierchen » à Fingig. Le devis s'élève 28 000 €.

Approbation unanime.

5. Enseignements

5.1. Enseignement fondamental – Modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023 – Approbation

Dans le cadre de l'organisation de la « classe de neige 2023 », l'organisation scolaire est modifiée pour la période du 22 au 28 janvier 2023.

Approbation unanime.

6. Patrimoine communal

6.1. Acte notarié – Rétrocession d'un droit de superficie, concession d'un droit de superficie et vente des éléments immobiliers – 4, Op Zaemer à Bascharage

Un acte a été signé entre l'administration communale de Käerjeng, la boucherie-charcuterie Peporté S.à r.l. et la société Alliages Investissements S.A.S., portant rétrocession d'un droit de superficie, concession d'un droit de superficie et vente des éléments immobiliers concernant un terrain au lieu-dit « Op Zaemer »

Approbation unanime.

7. Questions et réponses

Fin de la séance : 09h45.